

de l'envoi des fichiers vidéo et audio des présentations pour nous fournir des rectificatifs par écrit. Il s'agira, bien entendu, de rectifier un fait et non d'émettre un commentaire ou un avis.

60

Les personnes qui souhaitent déposer une opinion ont jusqu'au 17 mai pour le faire, soit en ligne, par la poste ou par messagerie téléphonique. Vous trouverez tous les renseignements nécessaires à la page Web de la consultation. Dès lors, les commissaires entreprendront l'analyse de l'ensemble des informations et des opinions reçues.

65

Nous prévoyons terminer la rédaction de notre rapport à la fin du mois de juin de cette année. C'est la présidente de l'Office qui remettra le rapport aux élus municipaux. Il sera rendu public dans les 15 jours suivant son dépôt. Les décisions à prendre par la suite appartiennent aux élus de la Ville de Montréal.

70

Mme MAUDE LALIBERTÉ

75

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie de votre attention et j'invite maintenant madame Maude Laliberté à prendre la parole. Bonjour, Madame Laliberté.

80

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

Bonjour, Madame la présidente.

85

LA PRÉSIDENTE :

Vous allez bien?

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

90 Oui, je vais très bien, merci.

LA PRÉSIDENTE :

95 Je rappelle : dix minutes pour faire votre intervention et dix minutes d'échanges avec les commissaires. Ça vous va ?

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

100 Absolument.

LA PRÉSIDENTE :

Vous dire que nous avons lu votre document, donc sentez-vous à l'aise. Merci, Madame.

105 **Mme MAUDE LALIBERTÉ :**

Merveilleux. Alors, Madame la présidente, Monsieur, Madame, les commissaires, je tiens à vous remercier pour cette belle opportunité de venir vous parler en mon nom personnel, mais également au nom de ma famille.

110 Je m'appelle Maude Laliberté, je suis maman d'Alice et Victor, qui ont trois ans. Mon objectif, en venant vous présenter l'avis puis en venant faire un résumé verbal, c'est de pouvoir continuer à profiter d'Ahuntsic sans craindre pour la sécurité de mes enfants.

115 Donc, ce que je voulais vous présenter verbalement, c'est d'abord vous expliquer pourquoi le projet Louvain est un projet novateur et très positif pour ma famille.

120 Ensuite, je vais me concentrer sur un des deux aspects que je vous ai présentés dans mon avis écrit, une inquiétude centrale, même viscérale, qui n'a pas eu des réponses que je trouve satisfaisantes de la part des élus, c'est-à-dire l'enjeu de sécurité lié au trafic routier.

125 Pour les aspects positifs, déjà, quand je suis arrivée dans le quartier, je dois vous dire, la zone entre Saint-Hubert et Christophe-Colomb était une zone un peu problématique, clairement pas le plus beau bout du quartier.

130 Donc, pour moi, le projet Louvain, c'est un projet qui me permet de rêver, qui me permet de rêver à des légumes frais au coin de la rue, à un café, peut-être une microbrasserie, du théâtre, une bibliothèque à deux pas de la maison.

135 Ça fait que c'est un projet qui est très positif pour moi puis pour ma famille, un écoquartier exemplaire, une amélioration des transports en commun, des nouveaux services. Tout ça fait bien plaisir à l'urbaine que je suis. Ça fait que le projet Louvain est vu d'un très bon œil, du moins pour ma famille.

140 Maintenant, il y a un élément majeur que je tiens à souligner : Olivier Maurault ne doit pas devenir un axe de passage. En fait, pas juste l'avenue Olivier Maurault, mais tous les lotissements à proximité du site Louvain doivent être protégés. Oui, pour la sécurité de mes enfants, mais la sécurité de nos enfants, la sécurité de tous.

145 J'ai envie que mes enfants puissent apprendre à faire du vélo dans la rue sans que j'aie une boule dans le ventre par peur qu'ils se fassent renverser. J'ai envie d'une vie de quartier équilibrée, paisible, sécuritaire.

Puis j'insiste, ce n'est pas une crainte hypothétique, c'est inévitable. Olivier Maurault, si on regarde au niveau géographique, c'est la rue qui arrive directement au centre puis au cœur du projet Louvain. Si aucune action drastique n'est prise à cause de cette configuration géographique là, inévitablement, il va avoir une augmentation du trafic de façon très majeur.

150 Olivier Maurault, c'est une rue qui est une rue de desserte ; elle doit desservir le Domaine Saint-Sulpice. Déjà, actuellement, je suis inquiète parce que les véhicules roulent à 70 kilomètres/heure. Ils ne font pas leur stop, je vois des livreurs qui utilisent Olivier Maurault plutôt que Christophe-Colomb comme voie de contournement. C'est sûr que cette situation-là va s'amplifier avec le projet Louvain.

155 Donc, mes attentes : une prise de position publique de la part des élus pour venir implanter des mesures d'apaisement dans tous les lotissements qui vont être à proximité. J'ai besoin d'entendre, de la part de mes élus, que c'est un enjeu prioritaire.

160 Ensuite, mes attentes : c'est un déploiement de moyens appropriés, à la fois pour faire un état de situation, pour permettre d'identifier les mesures d'apaisement de la circulation optimale.

165 Peut-être même drastique, mais également un plan d'action, qui serait basé sur les guides de pratiques exemplaires avec une réévaluation annuelle, tout au long des travaux, puis là, on entend dix ans, ça fait que je m'attends à des réévaluations annuelles pendant dix ans et cinq ans suivant la fin des travaux du projet Louvain, donc un suivi diligent.

170 Je m'attends aussi à de la transparence, j'aimerais pouvoir consulter ces évaluations-là, j'aimerais pouvoir consulter le plan d'action, j'aimerais que tout ça soit public et j'aimerais un organe de surveillance idéalement indépendant, qui puisse s'assurer que les mesures d'apaisement sont appropriées pour préserver les lotissements à proximité du projet Louvain.

175 Le projet Louvain, c'est un projet qui est très novateur, mais pour favoriser l'acceptation sociale du projet, c'est essentiel de venir répondre à l'enjeu de sécurité pour ne pas que ce processus de consultation là soit un processus d'apparence.

Des mesures pour protéger efficacement la sécurité des lotissements voisins, ça ne vient pas nuire au projet. Ça serait une belle façon, pour les élus, de venir reconnaître des inquiétudes et puis de venir prendre position, pour s'assurer de maintenir les qualités intrinsèques à Ahuntsic.

180 Ahuntsic, c'est un quartier humain, paisible, communautaire. J'aimerais qu'il le demeure, qu'il ne le soit pas uniquement pour les futurs citoyens, mais qu'il le demeure pour les citoyens actuels.

Merci à tous pour votre écoute. Au plaisir de discuter avec vous.

LA PRÉSIDENTE :

185 Il vous reste un petit quatre, cinq minutes. Est-ce que vous avez le goût de parler de votre deuxième élément, qui était l'offre d'activités sportives lacunaire?

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

190 Bien, je peux, mais le point central que je tenais à mettre de l'avant, c'est vraiment l'enjeu de circulation.

195 Si vous souhaitez qu'on échange aussi sur les problématiques... en fait, je dois vous dire, j'ai entendu les réponses que les élus m'ont données sur l'offre lacunaire de sports pour les jeunes enfants puis ça vient un petit peu alimenter le cynisme, malheureusement, dans ce processus de consultation publique là, de me faire répondre qu'il y a le TAZ, le centre Claude-Robillard, la TOHU.

200 Je suis au courant, j'habite le quartier, ça fait que, moi, j'aimerais un plan d'action de la part des élus, qui répond réellement aux préoccupations des citoyens pour l'enjeu des plateaux sportifs pour les jeunes enfants.

205 Évidemment, un recensement pour bien comprendre l'âge des gens habitant le quartier, leurs besoins puis de collecter et d'avoir une information plus spécifique sur l'offre réelle de services, permettrait facilement d'arrimer les besoins de la population au service actuel. Ce n'est pas fait, ça pourrait être fait assez facilement.

LA PRÉSIDENTE :

210 Merci beaucoup. J'inviterais monsieur Boucher, qui a ouvert son micro.

LE COMMISSAIRE :

215 Oui, bonjour, Madame, merci d'être là avec nous cet après-midi. D'abord, vous parlez de mesures. Avez-vous une idée ou des suggestions de mesures qui pourraient être prises pour préserver la rue Olivier Maurault puis vos enfants?

220 Maintenant, je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de regarder, voir le plan qui était proposé. Bien sûr, ça peut changer, c'est juste un plan, mais je vois, par exemple, que l'entrée principale du site, elle est située à l'est de votre rue, ce qui fait que les gens qui arrivent par Olivier Maurault ne pourraient pas entrer dans le site directement, ils seraient obligés de faire tout un grand tour. Vous me suivez?

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

225 Il y aura quand même une école.

LE COMMISSAIRE :

230 Oui.

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

235 Un café, une serre, des logements. À l'évidence, il va avoir beaucoup plus de trafic dans la zone Saint-Hubert, Christophe-Colomb, Louvain. Il va avoir une augmentation du trafic; ça, c'est évident et puis le trafic percole là où il peut. Ça fait que si on veut encadrer le trafic, il faut

s'assurer qu'il y ait le plus d'obstacles possible à ce trafic-là pour le canaliser là où on veut qu'il soit.

240 Vous me demandez mon avis. Moi, je serais évidemment très drastique. Moi, je ne serais même pas contre de gros murs de béton qui viennent protéger ma rue.

245 Ceci étant dit, je ne suis pas du tout une experte puis je m'en remets à l'expertise de la ville pour venir me dire c'est quoi les meilleures mesures, que ça soit des saillies de trottoirs, que ça soit de mettre des lumières, que ça soit de changer les directions, faire un sens unique d'un côté, un sens unique de l'autre pour ne pas pouvoir traverser Olivier Maurault d'un bord à l'autre.

250 Évidemment, j'ai des idées, mais ce sont des idées de citoyenne, ce n'est pas des idées de professionnelle puis je m'en remets à l'expertise des professionnels pour la mesure la plus appropriée.

LE COMMISSAIRE :

255 Merci beaucoup. C'est d'ailleurs ce qu'on vient chercher en consultation, les idées de citoyens. Les experts, on a ça d'épais de documents. Merci.

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

260 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

265 Madame Cristini, avez-vous une question?

LA COMMISSAIRE :

270 Non, ma question, c'était sur les idées, je pense qu'elle vient déjà d'y répondre, donc pas de question.

LA PRÉSIDENTE :

275 O.K. Merci. Écoutez, moi, je comprends votre préoccupation de la circulation, là, mais je veux que vous compreniez aussi que, nous, on n'est pas des élus. Alors, quand vous demandez un engagement ferme des élus, vous savez qu'il va falloir travailler différemment avec les élus. On n'est pas des élus, nous. On ne peut pas dire « prenez un engagement ferme », ça va un peu au-delà de nos compétences.

280 Mais on va se préoccuper de la circulation sûrement; ça, c'est clair parce qu'il y a trop de stationnements, parce qu'il n'y en a pas assez, à cause des pistes cyclables, à cause qu'il n'y a pas de pistes cyclables. Bref, on a beaucoup, beaucoup de commentaires sur la sécurité aussi et tout ça.

285 Moi, j'aimerais ça vous entendre parler sur les activités sportives. Moi, je ne suis pas une citoyenne d'Ahuntsic, mais je me souviens, quand j'étais maman d'une jeune enfant, la croix et la bannière pour les inscriptions à toutes sortes d'activités.

290 Je voulais savoir – parce qu'il y a quand même, oui, il y a le centre Claude-Robillard, oui, il y a le TAZ – mais est-ce qu'il y a aussi des institutions publiques d'enseignement? Est-ce que, selon vous, il y a des ententes avec la ville pour l'utilisation des équipements sportifs du cégep ou des trucs comme ça?

295

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

300 Bien, je sais qu'au cégep, il y a des cours de natation. Après, dans les écoles, peut-être qu'il y a des ententes. Si oui, elles ne sont pas très diffusées à la population parce qu'elles ne sont pas arrivées jusqu'à moi, mais je peux vous donner l'exemple du centre Claude-Robillard.

305 Le centre Claude-Robillard, tous les centres sportifs qui y sont, en fait, ils sont localifs, les gens louent un espace dans le centre Claude-Robillard, ça fait en sorte qu'il n'y a rien de cohésif. Il n'y a pas de moyen de savoir les activités qui sont offertes au centre Claude-Robillard, il faut faire une recherche par centre sportif.

310 Donc, si je veux voir si les enfants peuvent faire de la gymnastique, je dois aller voir Gymnix; Karibou, il faut que j'aille sur le site de Karibou. Ça fait que c'est très morcelé, c'est extrêmement difficile.

315 Puis là, je vous donne juste un exemple, les cours de natation. Moi, j'ai deux enfants de trois ans. Je suis physiothérapeute de formation, je trouve ça important que mes enfants fassent du sport. Oh, oh c'est compliqué! J'ai dû chercher l'ensemble des piscines du quartier, j'ai été sur les blogues avec les parents du quartier, sur Facebook, demander les piscines. Ensuite, il faut aller trouver, sur les sites Web, les dates d'inscription. Souvent, ce n'est pas là, il faut appeler.

320 Là, à la minute où ça ouvre, il faut être sur l'ordinateur. Moi, généralement, j'arrive à inscrire mon premier enfant, le deuxième est sur une liste d'attente. Ça ne fonctionne pas, dans ma vie, d'amener un de mes jumeaux dans un cours de natation, à un site, puis l'autre, à un autre endroit.

325 Ça fait que mes enfants n'ont jamais fait de cours de natation puis ils vont avoir trois ans. C'est une valeur importante pour moi, je n'arrive pas à répondre à mon besoin. Des cours

de danse pour les enfants, je n'arrive pas à leur en faire faire. Des cours de musique, où sont-ils?

330 Ça fait que, oui, quand les enfants vieillissent, il y a une offre un petit peu plus diversifiée, mais pour la petite enfance, c'est extrêmement difficile trouver des cours.

335 Je pense qu'il y aurait vraiment un intérêt de la part de la ville... puis là, ça sort du projet Louvain un peu. Moi, mon inquiétude avec le projet Louvain, c'est une arrivée massive de familles, sans préoccupation... en fait, c'est un peu la pensée magique que comme il y a des offres de services sur le territoire que, magiquement, l'offre va s'arrimer à la demande. Il n'y a rien de si magique dans la vie.

340 Ça fait que ma préoccupation, elle est là. Si déjà il y a des enjeux, ils vont juste s'accroître. J'aimerais que la Ville soit proactive puis qu'elle puisse venir réfléchir et pallier à cette problématique-là.

345 Je vous entends bien sur le fait que, en effet, vous, vous n'êtes pas les élus puis je comprends bien ça. Ceci étant dit, de ma compréhension, vous avez un pouvoir de recommandation. Un pouvoir de recommandation, ça demeure un pouvoir symbolique. Je suis commissaire aux plaintes en santé, ça fait que je comprends bien les limites des pouvoirs de recommandation, mais, présentement, c'est ma meilleure façon d'avoir une porte d'entrée positive avec mes élus.

350 Je ne veux pas être en position polarisée ou adversarielle avec les élus de mon quartier puis de passer à travers vous, si vous souhaitez faire cette recommandation-là, c'est de m'assurer que le message passe positivement et soit entendu, et peut-être reçu différemment des élus.

355 Parce qu'à date, les réponses qu'on reçoit, ce sont des réponses très, je vais dire, « cassettes », ça fait qu'on répond froidement aux questions de façon répétitive, sans vraiment s'intéresser aux enjeux de fonds.

360 J'aimerais bien dire « oui, il faut absolument que ma rue il y ait des mesures d'apaisement ». Je n'ai pas beaucoup de voix ou de prise puis vous comprenez, là, on cherche, nous, des façons de parler aux élus, il n'y en a pas tant que ça.

365 Ça fait qu'il y a via vous; moi, mon conjoint était sur le comité de bon voisinage en se disant, bon bien « c'est une autre façon où on est capable d'exprimer nos inquiétudes ». Moi, je ne suis pas militante de nature, j'en n'ai pas, d'autres options. Vous êtes mes meilleures options.

LA PRÉSIDENTE :

370 O.K.

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

375 Si vous avez d'autres idées pour moi, vous pouvez me les dire.

LA PRÉSIDENTE :

380 On a bien compris. À moins que les commissaires ou vous vouliez rajouter quelque chose, même si on a encore du temps, je pense qu'on pourrait se dire « au revoir » et se souhaiter une bonne fin de semaine, Madame Laliberté.

385 **Mme MAUDE LALIBERTÉ :**

Merci beaucoup pour votre temps, merci pour votre travail et puis au plaisir de lire votre rapport, j'ai bien hâte de consulter ça.

390 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, merci.

LE COMMISSAIRE :

395

Merci, Madame, merci beaucoup.

Mme MAUDE LALIBERTÉ :

400

Au revoir.

Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY,

Brin d'Elles

405

LA PRÉSIDENTE :

Au revoir. J'inviterais maintenant madame Claudette Demers Godley, s'il vous plaît.

410 **Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY :**

Bonjour, Madame.